DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR, COMMUNE DE

Lucé

Plan local d'urbanisme

DOSSIER

Révision du PLU prescrite le 13 mars 2018 Projet de révision du PLU arrêté le 2 juillet 2019 Arrêt du PLU abrogé le 11 décembre 2020 **Projet de révision du PLU arrêté le 21 décembre 2023**	Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 21/12/23 arrêtant le plan local d'urbanisme de Lucé Le maire, Florent Gauthier

Date : 27 novembre 2023
Phase : **Arrêt du projet et enquête publique**

N° de pièce : -

Gilson & associés Sas
urbanisme et paysage
4bis, rue Saint-Barthélémy, 28000 Chartres
02 37 91 08 08 / contact@gilsonpaysage.com
www.gilsonpaysage.com

Mairie de **Lucé** (28110),
5 rue Jules Ferry - 02 37 25 68 25

Composition du dossier

0. Délibérations du conseil municipal et arrêtés du maire

1.1 Rapport de présentation
1.2 Evaluation environnementale

2. Projet d'aménagement et de développement durable

3. Orientations d'aménagement et de programmation

4. Règlement

4.1	Règlement, texte	
4.2	Document graphique, zonage	1/5 000
4.3	Document graphique, servitudes d'urbanisme	1/5 000
4.4	Document graphique, secteurs à enjeux	1/2 000
4.5	Document graphique, zonage et servitudes	1/5 000

5. Servitudes d'utilité publique

5.1	Fiches de servitudes d'utilité publique	
5.2	Plan des servitudes d'utilité publique	1/10 000

6. Annexes

6.1	Annexes	
6.2	Plan des contraintes	1/10 000
6.3	Annexes sanitaires	
6.4	Plans du réseau d'eau usée – Chartres Métropole	1/45 000